



Résiliation d'un devis signé

Par **philippe lydie**, le **06/03/2010** à **00:05**

Bonjour,

J'ai signé chez mon chirurgien dentiste et chez mon dentiste des devis pour une intervention chirurgicale pour une pose d'implants.

Je veux me rétracter car j'ai réfléchi et l'intervention est trop lourde

Quels sont mes droits et dans quelles conditions

Je vous remercie de votre réponse

Cordialement